

Communiqué de presse – Berne, le 9 juin 2023

Votation populaire fédérale du 18 juin 2023

La FMH se prononce en faveur du oui à la loi sur le climat et l'innovation

La Chambre médicale de la FMH qui s'est tenue hier à Bienne s'est prononcée en faveur du oui à la loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique soumise au vote populaire le 18 juin. Avec ce mot d'ordre, le corps médical suisse réaffirme son engagement en faveur de la protection de la santé, de l'égalité des chances en matière de santé et d'un environnement sain et intact.

D'ici quelques jours, la Suisse se prononcera au sujet de la loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l'innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique. Lors de la Chambre médicale qui s'est réunie le 8 juin 2023 à Bienne, la Fédération des médecins suisses (FMH) a voté le soutien à cette loi. Le corps médical suisse réaffirme ainsi sa position sur la protection du climat. Le changement climatique est une menace substantielle pour la santé régionale et mondiale. Exerçant la profession qui bénéficie du niveau de confiance de la population le plus élevé à l'échelle mondiale, les médecins ont une responsabilité particulière sur le plan de la protection et de la promotion de la santé.

Santé planétaire : la stratégie de la FMH

Le corps médical suisse est conscient des risques liés aux dérèglements climatiques : en septembre 2020, l'Assemblée des délégués a signé le « Manifeste pour un avenir sain », reconnaissant ainsi le changement climatique comme une menace substantielle pour la santé régionale et mondiale. Un an plus tard, le 7 octobre 2021, la Chambre médicale adoptait la stratégie sur la santé planétaire. La santé planétaire fait référence à la santé humaine et à l'état des systèmes sociaux, économiques, politiques et naturels dont notre civilisation dépend. La stratégie met en évidence les possibilités d'action du corps médical afin que l'impact du changement climatique sur la santé de la population reste à un niveau le plus faible possible. Elle englobe des objectifs dans les domaines de l'information, de la réduction des émissions, de l'adaptation et de l'exemplarité.

Informations complémentaires

<https://www.fmh.ch/fr/themes/sante-publique/changement-climatique-et-sante.cfm>

Renseignements

Franziska Lenz, cheffe de la division Politique & communication de la FMH

Tél. 031 / 359 11 50, courriel : kommunikation@fmh.ch

La FMH est l'association professionnelle des médecins suisses. Elle représente plus de 44 000 membres et fédère près de 90 organisations médicales. La FMH s'attache à ce que tous les patients puissent bénéficier d'un accès à une médecine de qualité élevée dans le cadre d'un financement durable.